

Immopatrimoine *L'Association Lavaux Patrimoine mondial est en mauvaise posture. Cette année, elle n'a pas obtenu de subvention de la part du canton. Au lieu de se justifier, le Conseil d'Etat vaudois préfère pratiquer la politique de la « patate chaude ».*

Sur le papier, le site de Lavaux a tous les atouts pour faire la fierté du gouvernement vaudois. Seul site du canton à être inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, il draine chaque année des milliers de touristes venus admirer les vignobles en terrasse. Dans ce décor de carte postale se déroule depuis quelques mois une affaire qui peut en surprendre plus d'un. L'Association Lavaux Patrimoine mondial, responsable de la gestion du site, vient de se voir privée de la subvention annuelle cantonale dont elle bénéficiait. « Nous sommes complètement stupéfiés par cette nouvelle, déplore Michel Horwath, responsable communication de l'association. Cela met à mal un travail de longue haleine visant à promouvoir le site au niveau mondial. Les communes nous aident, les partenaires privés aussi, il n'y a que le canton qui refuse toute subvention cette année. Et on ne parle que de 210000 francs. Le pire, c'est que nous n'avons aucun interlocuteur au Conseil d'Etat, personne n'ose prendre position. »

Aide insuffisante

Cette politique de la « patate chaude », nous l'avons également vécue en contactant les divers départements cantonaux. Aucun conseiller d'Etat n'a souhaité se prononcer. Une source proche du dossier nous a cependant confié son étonnement: « Les membres de l'association savaient très bien que la subvention s'arrêtait à la fin de l'année dernière. Et le canton aide déjà le site en finançant en partie les projets de rénovation pour les maisons classées, sans oublier la subvention consacrée aux murs en pierres sèches. Cela représente déjà beaucoup d'argent. » Si la décision était en suspens, cet interlocuteur nous a également confié qu'un délégué cantonal serait probablement choisi pour siéger au sein du comité de l'association. Une décision totalement insuffisante, selon Emmanuel Estoppey, gestionnaire du site pour le compte de l'Unesco: « L'association ne va pas mourir, mais cela va être très difficile. De toute façon, nous n'avons jamais senti un véritable soutien de la part du canton. Nous avons presque pris l'habitude d'agir de manière indépendante, mais cette situation me désole tout de même, car notre travail n'est pas reconnu. »

Le plus grand danger est que l'Unesco décide de placer Lavaux dans la catégorie des sites en péril. Avec peu de moyens, conserver et mettre en valeur le patrimoine du lieu sera forcément plus compliqué. Une inscription à l'Unesco n'est pas une décision éternelle, comme le souligne le député PLR Marc-Olivier Buffat dans sa récente interpellation: « La garantie de la préservation du site et la valorisation des valeurs patrimoniales de celui-ci sont deux des conditions essentielles du maintien de la charte signée avec l'Unesco, laquelle n'est nullement un droit acquis. » L'absence de subvention cantonale aura également des conséquences directes sur le travail de promotion du lieu accompli au quotidien par l'Association Lavaux Patrimoine mondial. Cette dernière devra certainement diminuer le temps de travail de certains de ses collaborateurs ou tout simplement supprimer des emplois. ■

Lavaux, seul au monde

par Fabio Bonavita



Le site de Lavaux inscrit à l'UNESCO. L'Etat refuse toute subvention cette année.

Immopatrimoine

« Une inscription à l'Unesco n'est pas une décision éternelle. »

En savoir plus

www.lavaux-unesco.ch